

Le livre face à la pandémie.

Chronique d'une crise dans neuf régions françaises.

ACTE III : (RE)CONSTRUIRE AUTREMENT

Édito	2	Les festivals et salons du livre en question	13
Le point de vue des structures régionales pour le livre	3	Les chemins de la bibliothèque	15
Écologie du livre, retrouver du sens	4	La présence numérique de la filière du livre, à marche forcée	17
Trois défis pour la filière du livre	6	Valoriser l'édition indépendante, pour la bibliodiversité	19
Les nouvelles dynamiques collectives	7	Quand les Régions structurent la filière du livre	21
La Fill, un réseau fertile	9	La vie rêvée de libraire	22
Artistes-auteurs, le poids des revenus annexes	10	Priorité à la professionnalisation des acteurs du livre	24
Partage de la valeur, le débat masqué	12		



ÉDITO

Avec cet acte III, nous bouclons nos *Chroniques d'une crise* dans la filière du livre, démarrées avec les effets du confinement du printemps 2020 et poursuivies avec la période de semi-reprise de l'hiver 2020-2021. Et ce, alors qu'une nouvelle vague épidémique submerge le monde, sans empêcher – pour le moment – un presque retour à une vie normale.

Même si le soutien financier public a été au rendez-vous, la filière subit encore les conséquences de la crise et s'interroge sur l'avenir : comment vont évoluer les pratiques culturelles des Français, qui se sont résolument tournés vers le numérique à domicile depuis deux ans, tandis que se confirment la baisse du soutien privé pour les manifestations littéraires et la fin du plan de relance pour tous ?

Comme pour la société tout entière, ce n'est pas une simple page qui se tourne pour les acteurs du livre. La crise sanitaire a agi comme le révélateur d'une autre crise dans la filière, structurelle celle-ci. Une puissante volonté de renouveau est née de cette épreuve, conduisant les acteurs du livre à se rassembler, débattre et réclamer avec une force décuplée la refondation des modèles, en faveur de plus d'équité et de garanties sur le maintien de la diversité de création. Un retour au statu quo semble impossible.

Les enjeux sociétaux trouvent naturellement un écho dans les pratiques et les projets des acteurs du livre. La nécessité de conduites plus écologiques, plus inclusives et égalitaires questionne la filière dans son ensemble, alors que la quête de sens dans la vie professionnelle entraîne un certain nombre de nos concitoyens à projeter la création d'une librairie, portés par une vision parfois idéalisée du métier.

En ce moment d'hypothétique sortie de crise, nous avons voulu mettre en avant les analyses et les réponses apportées à l'échelle régionale, par les acteurs eux-mêmes, les institutions et les structures régionales pour le livre (SRL). Celles-ci disposent de nombreuses modalités d'intervention : formations ou journées de sensibilisation, mise en réseau et coordination de groupes de travail, boîtes à outils, expérimentations ou projets structurants d'ampleur régionale, ingénierie et aide logistique... Lorsqu'elles ne peuvent agir qu'à la marge, leur rôle est de documenter les sujets et de nourrir la réflexion des pouvoirs publics, notamment pour accompagner l'évolution des dispositifs d'aide. Ce sont les témoignages des directions et des équipes qui donnent corps à cet acte III. Une nouvelle fois, nous remercions le consultant Laurent Delabouglise pour la qualité des entretiens qu'il a menés et de la synthèse qu'il a su en tirer.

Par la méthodologie mise en œuvre, ces *Chroniques* auront été une première pour la Fill. En effet, si notre réseau a bien vocation à partager les analyses que nous formons chacun dans nos territoires, celles-ci étaient jusqu'ici essentiellement partagées lors de temps de travail avec nos partenaires et n'avaient jamais fait l'objet d'une publication. Nous espérons que ces trois actes auront pu alimenter les réflexions de nos lecteurs et qu'ils contribueront à la mémoire de ces temps de profonds bouleversements.

Les coprésidents

Marion Clamens,
Mathieu Ducoudray,
Cécile Jodlowski-Perra

● ● ● ● Pour un écosystème plus social, plus solidaire et plus durable

Plusieurs régions se lancent dans l'aventure. « Débutée en juillet 2020 en Normandie, avec une enquête pour connaître le regard des professionnels du livre de la région sur les questions de développement durable et de l'écologie du livre, la réflexion s'est poursuivie sur l'année 2021, explique Dominique Panchèvre, toujours dans l'objectif de réfléchir avec les professionnels du livre aux moyens de mettre en œuvre un écosystème qui soit plus social, plus solidaire et plus durable. » Six groupes de travail se sont réunis d'octobre 2020 à mai 2021, incluant des intervenants extérieurs pour nourrir la réflexion.

Initiative

Livre et écologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un programme porté par l'Agence régionale du Livre de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur trois ans et trois axes : repérer, outiller (repérage des acteurs impliqués dans la région, les actions menées) ; réunir, essayer (rencontres, sensibilisation, découverte, du Nature writing à la Zoopoétique en passant par l'écocritique) ; créer, enchainer (cartographie sensible et collective du vivant en région, dissémination, attentions, réalisations).

● ● ● ● L'avis des lecteurs

De février à mai 2021, une nouvelle enquête est menée, auprès des lecteurs normands. « Les 460 répondants au questionnaire mettent en avant la place particulière du livre, bien culturel, qui n'est pas un objet de consommation comme les autres et ne répond pas aux mêmes règles, et sont très sensibles à l'achat en librairie indépendante. Par ailleurs, le lecteur souhaite, au moment d'acheter ou d'emprunter un livre, des informations plus fortes sur l'ouvrage qu'il achète dans l'optique de pouvoir choisir en connaissance de cause et savoir s'il existe des ouvrages qui favorisent davantage une écologie du livre. »

● ● ● ● L'écologie du livre en chantier

En mai 2021, une journée interprofessionnelle portée par Normandie Livre & Lecture, avec la participation de l'Association pour l'écologie du livre et celle de Mobilis, permet de faire la synthèse des différentes actions. Le projet « Écologie du livre » en Normandie, c'est aujourd'hui un travail en cours sur une Charte pour une écologie du livre, afin de regrouper autour de valeurs communes l'ensemble des acteurs de l'écosystème du livre, un projet d'expérimentation sur un territoire délimité (en 2022), un recensement des imprimeurs de la région avec des données techniques sur les modes d'impression, une carte de mutualisation à destination des manifestations littéraires (location de matériel, prestataires écoresponsables, ressources proposées par les autres manifestations...).

Initiative

Les membres de la Fill et l'écologie du livre

Un dossier documentaire portant sur « le livre, la lecture et l'écologie » est en cours de réalisation par la commission Information-Communication de la Fill. Prévu pour l'automne 2022, il donnera à voir les nombreuses initiatives qui se font jour en région sur le sujet, dans tous les métiers de la filière.

Trois défis pour la filière du livre

Environnement, égalité femmes-hommes, inclusion sont autant de défis pour une filière où le poids des traditions est fort et où les positions dominantes sont bien établies.

Extraits d'entretiens menés avec Emmanuelle Garcia, directrice de Mobilis, pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire, et Agnès Demé, directrice du livre à ALCA, Agence livre, cinéma et audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine

AD : « Ces trois défis, tout le monde va y être confronté. Le souci de l'environnement, ça comprend le développement durable, équitable, mais aussi déontologique. La notion d'égalité femmes-hommes implique des conditions de création égales. Les études récentes réalisées en Nouvelle-Aquitaine montrent qu'on a du chemin à faire, avec une forte disparité de revenus entre femmes et hommes, de l'ordre de 20 %, dans la filière du livre. »

Prendre la mesure de la diversité

EG : « Circuits courts, autoédition, cocréation, fabrication artisanale, tout cela n'entre pas dans les critères d'aide des institutions, appuyés sur un modèle rigide, descendant, qui ne prend pas en compte la réalité du monde du livre. C'est quelque chose qui nous est apparu très fort à la création de Mobilis, cette distorsion entre la façon qu'ont les institutions de se représenter les acteurs de la filière, et ce qu'ils sont réellement. Il faut que les institutions voient la filière du livre telle qu'elle est. La crise les a amenées à mieux regarder les métiers du livre, notamment les éditeurs, mais, depuis la création de Mobilis, l'évolution des institutions ne s'est faite qu'à la marge. Dans les comités techniques, cela reste difficile de faire entendre la nécessité d'accompagner aussi des modes de création alternatifs. »

Pour une inclusion élargie

AD : « L'intérêt d'une approche inclusive est de ne pas fixer les gens dans leur handicap. Car quand on prend en compte le handicap, on aide la société dans son ensemble. La télécommande a été inventée pour les personnes en situation de handicap, comme le régulateur de vitesse en voiture, et tout le monde en profite aujourd'hui. Une rampe d'accès pour les fauteuils roulants bénéficie également aux poussettes des familles. La notion de situation de handicap doit être comprise de façon élargie. Toute personne, à un moment donné dans sa vie, peut être en situation de handicap, une personne avec un enfant dans les bras peut être considérée comme en situation de handicap. Cette façon de considérer la situation de handicap rend les gens égaux, il n'y a plus de regard condescendant. »

LES NOUVELLES DYNAMIQUES COLLECTIVES

Au-delà des grands élans de solidarité qui ont accompagné les premiers confinements, et des replis frileux qui les ont souvent suivis, des mouvements de fond, moins visibles mais plus durables, ont permis l'émergence de communautés d'idées et d'intérêts, redessinant les contours du dialogue interprofessionnel dans la filière du livre.

Analyse issue d'entretiens menés avec François Annycke, directeur de l'Agence régionale du Livre et de la lecture (AR2L) Hauts-de-France, et Cécile Jodlowski-Perra et Laurent Sterna, codirecteurs d'Occitanie Livre & lecture

Un fort besoin de solidarité et d'action collective au sein de la filière du livre s'est exprimé pendant la crise sanitaire. Ainsi plusieurs regroupements professionnels ont vu le jour dans cette période troublée, accélérant un mouvement amorcé depuis de nombreuses années. « Il n'y avait rien en termes de structuration associative des librairies en Occitanie, explique Laurent Sterna, contrairement aux éditeurs qui ont une tradition de travail collectif, notamment lié à la rédaction du contrat de filière. » Se retrouvant un peu seuls lors du premier confinement et craignant pour leur survie, des libraires de Toulouse et du Lot, département très actif autour du livre, ont monté des groupes de travail. « Au bout de quelques mois, après avoir beaucoup œuvré ensemble pour faire face à la crise, les libraires n'avaient pas envie de laisser tomber cette dynamique collective. On s'est parlé. Les libraires ont souhaité prolonger cette expérience à travers une association régionale. »

● ● ● ● **Alido, les librairies d'Occitanie associées**

« Nous avons mobilisé une partie du contrat de filière (10 000 €) pour la communication au moment de la création de l'association, ainsi qu'une campagne pour la consommation de proximité baptisée "Dans ma zone". » Ainsi naissait Alido, l'Association des librairies indépendantes d'Occitanie, qui regroupe aujourd'hui 60 adhérents (sur 260 librairies dans la région). « Les statuts de l'agence Occitanie Livre & Lecture ont été modifiés pour intégrer la nouvelle association de libraires au conseil d'administration. » La création d'Alido a permis de renforcer le dialogue interprofessionnel dans la région : « Des rencontres et un week-end commun Alido - ERO, l'association des éditeurs de la région Occitanie, ont permis des échanges fructueux sur la situation des professionnels du livre en Occitanie », constate Laurent Sterna.

Initiative

Alib, le retour

Créée en 2010, l'Association des libraires indépendants de Bretagne (Alib) était en sommeil depuis plusieurs années. Réveillée brutalement par la pandémie, elle a trouvé une nouvelle dynamique portée par un groupe de libraires bretons, accompagnés par Livre et lecture en Bretagne. Un projet de portail régional est une des pistes suivies par l'association.

• • • • Dans les Hauts-de-France, un dialogue interfilière...

Dans la région des Hauts-de-France, la dynamique s'est construite dans un dialogue interfilière autour du Crac, le Collectif régional art et culture, créé au moment des élections régionales de 2015 par des acteurs culturels venant des arts visuels, du cinéma, du livre, de la musique ou du spectacle vivant. «*Les acteurs de chaque filière se sont concertés, se souvient François Annycke. À l'AR2L Hauts-de-France, nous avons décidé de réunir les associations professionnelles avec les collectivités, l'association des éditeurs, l'association des libraires, les auteurs, les bibliothécaires, avec la Drac et la Région afin d'identifier les difficultés les plus importantes. Nous avons vite vu que des réponses collectives pouvaient être élaborées avec d'autres filières. Par exemple, la situation des auteurs est très proche de celle des artistes plasticiens.*» Une attention toute particulière est portée aux structures modestes, les petites associations qui disparaissaient du paysage, que ce soit dans le secteur du livre, du spectacle vivant ou de l'action culturelle. «*Nous avons interpellé la Région. Cette solidarité interfilière a permis de traiter l'urgence.*»

Initiative

On lirait le Sud

Libraires et éditeurs de la région Sud se montrent solidaires. Au mois de juin, chaque libraire participant à On lirait le Sud sélectionne un ou plusieurs éditeurs de la région et met en avant sa production pendant un mois. Une opération partenariale entre Éditeurs du Sud (EDS), Libraires du Sud (LDS), Jedi Sud et l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> En savoir plus, sur le site de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur

• • • • ... et une plateforme régionale de diffusion-distribution

La solidarité au sein de la filière s'est trouvée également stimulée. Après un travail collectif éditeurs-libraires pour améliorer le référencement sur Dilicom, la question de la diffusion en région s'est de nouveau posée. «*L'AR2L a lancé la construction d'une plateforme régionale de diffusion-distribution à l'échelle des Hauts-de-France, moyen de favoriser les circuits courts. Le lancement est prévu pour 2023*», se réjouit François Annycke. Cette action collective à une large échelle a permis de consolider les relations entre l'AR2L et les associations professionnelles : «*Nous avons établi des protocoles de partenariat pour garantir le rôle de chacun des partenaires dans la filière du livre, une façon de clarifier les situations pour être plus efficaces ensemble.*»

Initiative

Les vertus des collectifs professionnels

Mobilis, pôle de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire, a organisé en juin 2021, dans le cadre du festival Atlantide à Nantes, une journée interprofessionnelle sur les vertus des collectifs professionnels et leur rôle fédérateur dans la filière du livre.

> En savoir plus, sur le site de Mobilis

La Fill : un réseau fertile

La crise sanitaire et ses multiples situations d'urgence ont montré l'importance d'une démarche collective. Dans le cas des structures régionales pour le livre, celle-ci a notamment été portée par la Fill, espace d'observation, de débat, d'analyse, de proposition et d'action.

Extraits d'entretiens menés avec Delphine Henry, déléguée générale, et Solène Bouton, chargée d'information et de communication à la Fill, Fédération interrégionale du livre et de la lecture

DH : « Pendant la crise sanitaire, la Fill a renoué avec cette vocation première de la fédération : être un espace de solidarité, où les adhérents – structures régionales pour le livre (SRL), collectivités territoriales, institutions nationales et associations – ont la possibilité de se retrouver pour partager un constat sur la situation des métiers du livre sur le territoire ; un espace de mise en commun de l'analyse, de questionnement des pratiques, sur la meilleure façon de mettre en place un accompagnement, d'échanger avec les partenaires. »

Donner du poids à l'observation

DH : « Dans les premiers mois de la pandémie, les aides aux éditeurs n'étaient pas du tout calibrées sur la situation des maisons d'édition en région qui, pour beaucoup, ne pouvaient en bénéficier. Les SRL ont fait remonter données et observations aux conseillers livre et lecture des Drac pour appuyer leur demande de mobiliser et ajuster des crédits supplémentaires. L'analyse de chaque SRL, dans sa région, est renforcée, amplifiée et relayée au niveau national par ce portage collectif au sein de la Fill. »

Exprimer la diversité

DH : « Quand la nouvelle formule du Festival du livre de Paris a montré que l'espace disponible et les conditions d'accès ne correspondaient pas à la réalité économique des éditeurs en région, qu'elle ne répondait pas à leur besoin d'une approche collective, la Fill, avec la Fédération nationale de l'édition indépendante, était là pour témoigner de cette réalité de la filière du livre. Elle a rappelé que, historiquement, le Salon du livre de Paris, s'il était perfectible sur de nombreux points, était structurant pour l'édition en région parce qu'il prenait en compte la diversité du monde de l'édition indépendante et lui permettait d'être visible. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

Élaborer et valoriser une expertise commune

SB : « Les actions collectives portées par la Fill trouvent leur origine dans un vrai besoin de lien, de mise en commun de la part des membres. Les *Chroniques d'une crise*, dont nous publions l'acte III, se sont bâties sur la synthèse des études menées dans neuf régions en 2020, la première étant née à l'initiative des Pays de la Loire. Leur publication au niveau national a permis de rendre compte de la situation des acteurs du livre et de la lecture en région. Le dossier sur "L'égalité femmes-hommes dans la filière du livre", mis en ligne par la Fill en mars 2022, permet de témoigner de ce qui est observé en région sur ce sujet et d'amorcer un travail collectif dans la durée. »

Donner du sens à l'interprofession

DH : « Le colloque organisé à l'occasion des 40 ans de la loi sur le prix unique du livre témoigne d'une méthodologie de travail en commun déjà bien éprouvée : un membre de la Fill (en l'occurrence ALCA, l'agence du livre de Nouvelle-Aquitaine) propose un sujet, et le réseau s'en empare. Ça a été un beau sujet pour la Fill, car il a permis de parler de l'interprofession, de rappeler et démontrer que la loi Lang en est un pilier et en même temps de contribuer au débat sur les évolutions nécessaires. »

ARTISTES-AUTEURS, LE POIDS DES REVENUS ANNEXES

La perte de droits d'auteur relatifs aux ventes pendant la crise sanitaire a encore renforcé la part des revenus annexes pour les artistes-auteurs. Leur rémunération et leurs conditions de création sont aujourd'hui des préoccupations majeures pour l'ensemble de la filière du livre.

Analyse issue d'entretiens menés avec Cécile Jodlowski-Perra, codirectrice d'Occitanie Livre & Lecture, Agnès Demé, directrice du livre, et Sylvia Loiseau, chargée de mission création et vie littéraire, à ALCA, Agence livre, cinéma et audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine

Le quotidien des artistes-auteurs n'était pas toujours facile avant la crise, il est aujourd'hui très difficile pour beaucoup d'entre eux. « Précarité et isolement, statut toujours aussi fragile, l'inquiétude est vive, avec un énorme sentiment d'abandon », constate Cécile Jodlowski-Perra. Les redditions des comptes 2021 se révèlent aussi déprimantes qu'en 2020, et les dates de publication des textes en attente restent incertaines, parfois plusieurs années après leur écriture, avec des à-valoir qui ne couvrent pas le travail effectué. « C'est le maillon le moins bien rémunéré dans la chaîne du livre, avec souvent l'impossibilité d'en faire une profession », regrette Agnès Demé.

● ● ● ● Quand l'accessoire devient essentiel

Les artistes-auteurs complètent les droits d'auteur perçus sur la vente de leurs œuvres par des revenus dits annexes, ou encore accessoires – qui le sont de moins en moins dans leur rémunération globale, du fait de la baisse des ventes. « Les activités annexes, ce n'est pas une corvée pour les auteurs, mais ils ne sont pas égaux face à cet exercice, explique Cécile Jodlowski-Perra. Certains d'entre eux travaillent beaucoup dans les bibliothèques, les salons, dans diverses régions, et ils se sont créé un public. »

Initiative

Hackathon des artistes-auteurs

La question des auteurs est au centre des discussions collectives et professionnelles organisées en Bretagne sur les politiques et l'organisation de la culture : groupe de travail interprofessionnel, Forum des politiques culturelles en Bretagne, Hackathon sur « Le statut et les droits des autrices et des auteurs ».

> [En savoir plus sur le Forum des politiques culturelles en Bretagne](#)

> [En savoir plus sur le Hackathon](#)

● ● ● ● Indemnisation n'est pas rémunération

La crise sanitaire a fragilisé la relation entre les organisateurs de rencontres, dits diffuseurs, et les artistes-auteurs. En 2020, sous l'impulsion du Centre national du livre (CNL) et de la Sofia, les interventions annulées étaient en général payées au tarif prévu. Aujourd'hui, c'est plus compliqué, comme a pu l'observer Sylvia Loiseau : « Les auteurs sont un peu pris au piège, avec la volonté de relancer les choses, mais aussi avec la peur de ne pas être rémunérés. Dans les conventions établies entre les auteurs et les manifestations littéraires, une clause par palier a fait son apparition : si la manifestation est annulée, l'indemnisation de l'artiste-auteur sera de 0 %, 50 % ou 100 % selon le délai d'annulation, et ne peut pas être réglée en droits d'auteur. » La situation dans les lycées et collèges n'est pas meilleure, avec de multiples reports et annulations non payées. Pour faire face à cette situation difficile, le CNL a lancé en 2022 un programme de masterclass en milieu scolaire, interventions qu'il rémunère aux tarifs de la Charte.

Partage de la valeur, le débat masqué

Comment assurer une meilleure répartition du prix du livre au sein de la filière ? La place et la rémunération des auteurs, la remise aux libraires, le prix du livre : débat tendu en temps de crise sanitaire.

Extraits d'entretiens menés avec Mathieu Ducoudray, directeur de Livre et lecture en Bretagne, et Léonor de Nussac, directrice de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur

MD : « Cette question du partage de la valeur est prisonnière de la construction même de l'économie de la culture. La création de la valeur s'est faite sur la question de l'auteur, du droit d'auteur (pour le livre et pour les arts plastiques), avec de ce fait des personnes qui entrent en conflit les unes avec les autres. Contrairement au spectacle vivant, qui a une organisation plus collective, dans le livre, on est dans la production d'un objet sur lequel interviennent des entités indépendantes, d'individu à individu. Chacun défend son métier. Cela entraîne un côté circulaire de la discussion, on parle tous du livre, mais on est tous en conflit sur la valeur du livre. Il y a une vraie difficulté à porter une parole professionnelle commune aux métiers du livre, et les acteurs se sentent seuls. »

Des cerises sur le gâteau

LdN : « Comment répartir 100 %, qui devraient se transformer en 110 ou 120 % ! Il n'y a pas assez d'argent dans la chaîne du livre, éditeurs et libraires indépendants ne gagnent pas tant que ça. [...] Les auteurs doivent gagner plus et nous, on dit : le gâteau n'est pas assez gros ! Il faut poser des cerises sur le gâteau, des aides à l'investissement pour les éditeurs par exemple, pour qu'il y ait davantage pour les auteurs ; donner régulièrement des bourses d'écriture, ce qui réduirait la pression des activités accessoires sur les auteurs et les recentrerait sur l'écriture. Il faut aller où on peut produire des effets leviers. »

Accroître la possibilité de rémunération des auteurs

MD : « On sent bien qu'on est en train de tourner autour d'éléments constitutifs d'un délitement, avec les auteurs qui font autre chose qu'écrire. On cherche à accroître la possibilité de rémunération des auteurs en allant chercher ailleurs, mais ce faisant, on porte atteinte à la notion même de droit d'auteur. [...] Il y a une partie de la valeur qui passe par l'utilisation et la médiation des œuvres et des auteurs. La plupart des dispositifs publics d'aide et de soutien financiers portent sur les actions de médiation des auteurs. Dans un glissement vers la démocratie culturelle, nous allons du fait de rémunérer la création à celui de rémunérer la rencontre du créateur avec le public. Et cette partie-là peut être prise en compte par la subvention publique, par la redistribution. »

LdN : « Pour un meilleur partage de la valeur, il faut rémunérer autrement la commande, avec à-valoir obligatoire (dans la BD, on n'a pas de métier à côté). Il faut revenir sur la question des revenus accessoires, SIRET ou pas SIRET, etc. Le ministère de la Culture doit faciliter et clarifier les démarches, c'est beaucoup trop compliqué aujourd'hui de rémunérer les auteurs qui interviennent dans les prisons, par exemple. »

LES FESTIVALS ET SALONS DU LIVRE EN QUESTION

Arrêts, refondations ou interrogations sur les formats : la crise sanitaire a fait apparaître la fragilité du modèle des festivals et salons du livre, tant dans leur financement que dans la forme et les publics.

Analyse issue d'entretiens menés avec Anne Poidevin, chargée de mission vie littéraire à la Région Grand Est, et Stéphanie Lechêne, directrice adjointe de Mobilis Pays de la Loire

Particulièrement touchées par les contraintes sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19, les manifestations littéraires ont plutôt bien résisté à la tempête. « *La situation des manifestations reste très dynamique et volontaire, constate Anne Poidevin en région Grand Est, je leur tire mon chapeau, et ceci malgré la fatigue et la lassitude après deux ans à ramer et à se remettre en question, avec des gens en souffrance quand ils voyaient tomber à l'eau du jour au lendemain ce sur quoi ils travaillaient depuis deux ans.* » Les festivals et salons du livre portés ou financés par les collectivités territoriales ont vu leurs subventions maintenues malgré les annulations, a pu observer Stéphanie Lechêne dans les Pays de la Loire : « *La crise sanitaire a eu peu d'impact financier sur les manifestations elles-mêmes, les trésoreries ont plutôt été améliorées, consolidées par le maintien des financements publics alors que les charges baissaient. Mais ce qui est marquant, ce sont les effets collatéraux, pour les auteurs et les éditeurs.* »

● ● ● ● Fragilités contrastées

Pour les observateurs attentifs, un ensemble de signaux font apparaître des points de fragilité, avec des situations très contrastées selon les régions. « *Les manifestations littéraires vont bien en termes d'idées, de programmation, d'inventivité, constate Anne Poidevin dans la région Grand Est. En revanche, c'est plus fragile côté financier. Elles ont perdu beaucoup de mécènes, des partenariats acquis qui ont pris fin pendant la crise sanitaire. Les modèles économiques sont à revoir.* » En Pays de la Loire, la préoccupation va plutôt vers les petites manifestations qui irriguent le territoire. « *En préparant l'agenda des manifestations littéraires pour 2022, on a constaté que beaucoup de manifestations arrêtaient, s'inquiète Stéphanie Lechêne, principalement celles qui reposent sur du bénévolat, dans les territoires ruraux, loin des partenaires et des ressources qui peuvent les conforter. Par exemple, en Mayenne, il y avait peu de festivals et salons du livre. Alors une manifestation qui arrête, c'est dramatique.* »

Initiative

Formation au mécénat

ALCA, Agence livre, cinéma, audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine, a proposé en 2021 une formation de trois jours intitulée « Mécénat territorial de proximité et partenariats privés : de la recherche de fonds privés à la contractualisation », s'adressant aux organisateurs de manifestations littéraires : comprendre les spécificités du dialogue avec une entreprise privée, élaborer une stratégie de partenariat, sécuriser sa démarche, pérenniser les liens...

> En savoir plus, sur le site d'ALCA

● ● ● ● Repartir de zéro

Manque de moyens, manque de professionnalisation, les annulations successives ont laissé des traces. « *Deux ans sans manifestations, c'est comme s'il fallait repartir de zéro, retrouver les partenaires commerciaux, les partenaires privés, constate Stéphanie Lechêne. C'est très chronophage, trop pour des gens à la retraite. Et souvent, il n'y a personne derrière pour reprendre le projet associatif.* » Les manifestations plus importantes, avec une équipe salariée pour soutenir les bénévoles, gardent une dynamique plus positive. « *Le Salon du livre pour la jeunesse de Troyes, plutôt que d'adopter un format hybride, a décidé de se redéployer dans tout le département de l'Aube avec des petites formes, explique Anne Poidevin. Les nombreux bénévoles ont passé des heures en voiture pour transporter auteurs et matériel sur tout le territoire, et ils étaient super-motivés.* »

● ● ● ● Les charges augmentent

Passé l'urgence de la crise et les soutiens exceptionnels, la situation des manifestations littéraires reste préoccupante. Les charges augmentent, il faut payer les auteurs, les prestataires coûtent plus cher, l'argent public se raréfie, les sponsors se désengagent... Alors, quel modèle économique pour l'avenir ? « *Les manifestations littéraires, ce sont des événements aux petits budgets, gérés le plus souvent par des bénévoles, mais qui ont un impact important sur les autres acteurs du livre, les auteurs, les éditeurs, les libraires, constate Stéphanie Lechêne. Il faut que les manifestations littéraires se sentent plus parties prenantes de la filière du livre, qu'à l'occasion de la crise sanitaire, elles prennent conscience du ruissellement économique qu'elles représentent pour la filière.* »

Initiative

Les Petites Fugues : les auteurs invités à la loupe

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté propose en novembre le festival itinérant Les Petites Fugues, rencontres dans toute la région avec une vingtaine d'auteurs et autrices de littérature contemporaine. Chaque année, elle produit à cette occasion de nouvelles ressources, notamment des dossiers pédagogiques culturels sur l'œuvre de chaque auteur invité, mis à la disposition des partenaires du festival.

> En savoir plus, sur le site des Petites Fugues

● ● ● ● Structurer la filière vie littéraire

Les structures régionales pour le livre accompagnent les festivals et salons dans cette prise de conscience, à travers des chartes régionales, des rendez-vous interprofessionnels, des mutualisations, des formations. « *La crise nécessite de structurer la filière vie littéraire, estime Stéphanie Lechêne, avec la constitution d'un pôle vie littéraire qui serait un bon interlocuteur vis-à-vis des partenaires et des collectivités, à l'image des Hauts-de-France qui réfléchissent à une association de gens concernés par l'accueil d'auteurs.* »

LES CHEMINS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a vu son image brouillée par les effets de la crise sanitaire : ouverte quand les autres lieux de culture étaient fermés, elle a ensuite été contrainte par le pass sanitaire, comme les cinémas, les musées ou les théâtres - mais pas comme les librairies. Le public est un peu perdu, le personnel fatigué, les collectivités écartelées...

Analyse issue d'entretiens menés avec Alexandra Guéroult-Picot, chargée de projets bibliothèque à Normandie Livre & Lecture, Léonor de Nussac, directrice de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Florence Le Pichon, chargée de mission lecture publique à Livre et lecture en Bretagne

Pendant les temps de restriction aux protocoles multiples, notamment en 2021, l'invisibilité des bibliothèques est devenue criante : « *On est ouvert, mais ça ne se voit pas, les gens ne le savent pas* », regrettaient nombre de bibliothécaires. « *J'étais vraiment attristée d'entendre sur France Culture, de lire dans la presse quotidienne toutes ces tribunes sur la culture impactée par la crise, théâtres, musées, cinémas... : les bibliothèques n'étaient jamais citées* », se souvient Léonor de Nussac.

● ● ● ● À la recherche des publics perdus

Une part du public semble avoir perdu le chemin de la bibliothèque pendant la crise sanitaire, notamment les plus fragiles, les plus éloignés du livre, celles et ceux qui venaient pour lire le journal, pour faire leurs devoirs, ou pour être là tout simplement. « *Je ne dirais pas que les publics sont perdus, on ne sait pas en fait*, nuance Léonor de Nussac. *Les signaux sont inquiétants, c'est vrai, mais les constats sont souvent divergents : certaines bibliothèques nous disent faire le plein sur les animations.* » La levée du pass sanitaire en mars 2022 a vu l'affluence des bibliothèques reprendre des couleurs, avec le retour du public familial. « *On sent une reprise*, constate Alexandra Guéroult-Picot. *Certaines bibliothèques ont retrouvé leur public, pour un fonctionnement quasi normal. D'autres n'ont pas retrouvé leurs usagers, et les équipes sont lassées.* »

Initiative

Une enseigne pour les bibliothèques

L'ADBGV, l'Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France, porte un projet d'enseigne générique qui serait commune à toutes les bibliothèques : « Premiers services publics culturels de proximité, les bibliothèques méritent d'être visibles et identifiées au premier regard par tous. Dans nos villes et villages, il faut pouvoir les repérer rapidement et facilement. »

> En savoir plus, sur le site de l'ADBGV

● ● ● ● Il faut le faire savoir

« Une fois qu'on sera vraiment sortis du pass sanitaire, on reviendra à un équipement gratuit, ouvert à tous, sans condition, estime Léonor de Nussac. Seul lieu public ouvert sans contrainte, sans obligation de pratique ni de consommation, la bibliothèque est une exception dans le paysage. » Encore faut-il le faire savoir, et là manque souvent le savoir-faire. « La prise de parole dans les grands médias n'est pas aisée, les bibliothécaires sont très contraints par leur statut et l'obligation de réserve d'un agent territorial. » « Il faudrait créer des postes de responsables des publics dans les bibliothèques, suggère Léonor de Nussac, une fonction transversale comme on peut la trouver dans les autres établissements culturels, qui permettrait de voir d'un autre œil la question de la fréquentation. »

Initiative

Journées régionales de l'inventivité en bibliothèque

ALCA, l'agence livre et cinéma de Nouvelle-Aquitaine, organise chaque année en septembre les « Journées régionales de l'inventivité en bibliothèque », une invitation faite aux professionnels de découvrir et d'expérimenter de nouvelles relations et de nouveaux services aux publics en bibliothèque.

> En savoir plus, sur le site d'ALCA

● ● ● ● Travailler en réseau

La crise sanitaire a favorisé le travail en réseau en multipliant les partenariats pour toucher de nouveaux publics, rétablir des liens avec les personnes en difficulté, lutter contre la fracture numérique, notamment sur le territoire breton. « Maintenant, tous les projets sont réfléchis collectivement, se réjouit Florence Le Pichon, *Livre et lecture en Bretagne est de plus en plus sollicité pour participer à des comités de pilotage. Nous apportons une vision territoriale aux acteurs sur le terrain, une vue d'ensemble en termes d'analyse.* » Les dispositifs mis en place comme les Contrats territoire lecture, portés par les Drac, représentent une forte incitation aux partenariats.

● ● ● ● S'adosser aux dispositifs existants

« Les animations en bibliothèque, les manifestations littéraires, les rencontres en librairie n'apparaissent pas sur le pass Culture, regrette Léonor de Nussac. Il y a un travail à faire pour trouver comment inciter les programmeurs à s'emparer de ce qui est aussi un très bon outil de communication sur l'offre culturelle en direction des jeunes. » La lecture retenue comme grande cause nationale 2021-2022 est aussi une belle occasion pour les bibliothèques de faire valoir leur rôle essentiel dans la cité.

Initiative

Les bibliothèques à l'épreuve de la crise, et après ?

L'année 2021 a été marquée par le colloque national « Les bibliothèques à l'épreuve de la crise, et après ? », organisé les 21 et 22 octobre par Normandie Livre & Lecture et Livre et lecture en Bretagne, en partenariat avec la Bpi, le ministère de la Culture, les bibliothèques de Rouen, Caen, Rennes et Brest. Toutes les interventions ont été enregistrées et sont visibles sur la chaîne YouTube de Normandie Livre & Lecture.

> En savoir plus, sur le site de Normandie Livre & Lecture ou sur le site de Livre et lecture en Bretagne

LA PRÉSENCE NUMÉRIQUE DE LA FILIÈRE DU LIVRE, À MARCHÉ FORCÉE

La mise à distance contrainte pendant la crise sanitaire a encouragé les pratiques numériques : ressources en ligne, manifestations hybrides, click'n collect, vente à distance, etc. Mais qu'en restera-t-il quand le reflux viral sera confirmé ? Pour l'heure, on ne peut qu'en brosser à grands traits le paysage contrasté.

Analyse issue d'entretiens menés avec Maud Curtheley, chargée de mission lecture publique et patrimoine écrit, et David Finot, chargé de mission économie du livre - secteur édition, à l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, et Caroline Oudart, directrice d'Interbibly (Grand Est)

Depuis des années les bibliothécaires devaient faire cohabiter les supports papier et les ressources numériques, accompagner les technophiles et stimuler les papivores. Et puis est arrivée la crise sanitaire, propulsant les ressources numériques sur le devant de la scène, seul lien possible avec les publics confinés. « Dès le premier confinement, il a fallu s'y mettre, se souvient Maud Curtheley. Les bibliothèques ont dû rapidement proposer des ressources en ligne aux publics qui ne pouvaient plus venir sur place. » Passé le premier moment de sidération, les équipes des bibliothèques ont redoublé d'inventivité pour développer en un temps record les propositions numériques de leur établissement. « Un des effets positifs du confinement, c'est qu'on a essayé des trucs qu'on aurait mis dix ans à mettre en route, estime Caroline Oudart. Des initiatives, des tentatives – on garde, on ne garde pas – avec des procédures rapides, moins formalisées que d'habitude. » Mais tout cela a mobilisé beaucoup d'énergie, pour des résultats parfois frustrants. « Aujourd'hui, j'ai l'impression que les bibliothécaires ont surtout envie de revenir à une pratique plus conviviale, en présentiel, avec des animations et le plaisir de retrouver leur public », constate Maud Curtheley.

Initiative

La vente en ligne, pour les libraires ?

L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec Axiales, a proposé en juillet 2021 un atelier sur les plateformes de vente en ligne pour les librairies, leur mode de fonctionnement, les contraintes, leur inscription dans une stratégie de communication globale.

● ● ● ● La médiation numérique

La crise a amplifié un problème préexistant : la fracture numérique. « Ce sont surtout les publics les plus rompus aux pratiques en ligne qui ont profité de cette offre enrichie », explique Maud Curtheley. Aller vers les publics les plus éloignés du numérique est donc aujourd'hui une préoccupation majeure pour les bibliothèques. La création de postes de « médiateurs numériques », une nouvelle fonction qui va s'installer durablement dans le paysage de la lecture publique, est accompagnée financièrement dans le cadre du plan de relance. Prioritaire également, la formation des professionnels via les techniques numériques : « Un groupe transverse a été constitué entre les bibliothèques départementales, Médial, les trois groupes ABF de la région et Interbibly, afin de se poser la question : comment hybrider les formations, y compris celles d'auxiliaires de bibliothèque en cours ou les années suivantes ? explique Caroline Oudart. Des formats nouveaux sont apparus, comme le webinaire de deux heures, qui fonctionne très bien. La région Grand Est étant grande, ces petits temps en visioconférence sont bien pratiques. C'est court, et il n'y a pas besoin de se déplacer. »

● ● ● ● L'éditorialisation des fonds anciens

La valorisation numérique du patrimoine écrit, boostée par la crise, devrait perdurer. Le travail de coordination mené par les SRL y contribue largement. « *Un gros effort a été fait sur les réseaux sociaux pendant la pandémie, avec un important travail d'éditorialisation des fonds anciens, constate Maud Curtheley. Le signalement des collections des bibliothèques de la région Bourgogne-Franche-Comté sur le Catalogue collectif de France (CCFr, géré par la BnF) a été amplifié, avec une ouverture à un public plus large grâce au travail mené sur Twitter et Instagram. La période de crise sanitaire a été un accélérateur de consultation des fonds anciens en ligne.* »

● ● ● ● Vendre des livres sur un salon hybride

Les festivals et salons du livre qui ont proposé des versions numériques pour garder le contact avec leur public ont buté sur la question de la commercialisation des livres, et donc de la place des libraires dans ces nouveaux formats, ce que constate Caroline Oudart : « *Comment vendre des livres quand on est en ligne ? On faisait gagner des livres qu'on achetait aux libraires, mais c'était peu de chose. Après une rencontre d'auteur, il y a l'effet d'adéquation qui stimule les ventes. En ligne, on ne sait pas si les auditeurs sont allés acheter le livre après.* » Aucune solution satisfaisante ne semble avoir été trouvée à ce jour.

Initiative

Voana, la surdiffusion numérique

ALCA, l'agence du livre de Nouvelle-Aquitaine, produit des ressources pérennes de surdiffusion des œuvres littéraires, à travers des podcasts de bonnes feuilles lues par des comédiens de la région, dans le cadre du projet Voana, Voix off en Nouvelle Aquitaine.

> En savoir plus, sur le site d'ALCA

● ● ● ● Les éditeurs laissent passer la vague numérique ?

Malgré les tentatives pour développer la vente en ligne évoquées dans l'acte II de cette chronique, l'édition indépendante en région aura probablement été le métier du livre le moins inspiré par les nouvelles pratiques numériques, faute de temps, de moyens, de savoir-faire, ou tout simplement d'envie d'y aller, une tendance plus marquée dans certaines régions. « *Le rôle de la crise sanitaire sur la présence numérique des éditeurs n'est pas vraiment significatif en Bourgogne-Franche-Comté, constate David Finot. Cela tient à la taille des entreprises, à la professionnalisation des éditeurs, à leur statut et à leur âge (beaucoup de retraités et de gens qui ont un autre travail à côté). Tous les éditeurs ont un site vitrine, mais pas forcément marchand. Et quand ils en ont un, il pèse très peu dans leur chiffre d'affaires.* »

Initiative

Poésie partout, et sur Twitch

Interbibly (Grand Est), en collaboration avec le Centre de créations pour l'enfance de Tinquex, et avec le concours de la booktubeuse Bulledop, a proposé un rendez-vous original consacré à la littérature jeunesse en direct sur Twitch, le 11 février 2021, afin de valoriser les publications des auteurs jeunesse de la région Grand Est, à l'occasion du Marché de la poésie jeunesse de Tinquex.

VALORISER L'ÉDITION INDÉPENDANTE, POUR LA BIBLIODIVERSITÉ

L'étonnant rebond de la librairie et des ventes de livres après les périodes de confinement s'est fait, pour l'essentiel, sans les éditeurs indépendants, devenus quasiment invisibles sur les tables des libraires sous la forte pression des majors de l'édition. Les petites maisons d'édition se battent aujourd'hui pour leur indépendance... et leur survie.

Analyse issue d'entretiens menés avec Léonor de Nussac, directrice de l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur, et François Annycke, directeur de l'Agence régionale du livre et de la lecture (AR2L) Hauts-de-France

Après deux années de crise sanitaire, les indicateurs économiques et sociaux sont au rouge pour nombre de maisons d'édition indépendantes en région, comme peut l'observer François Annycke dans les Hauts-de-France : « Les aides d'urgence sont terminées aujourd'hui, mais les retours, c'est maintenant. Les éditeurs ont des factures qui s'accumulent, et ils doivent renoncer à des publications, faute de trésorerie disponible. Ils ont pioché dans leurs réserves pour survivre pendant la crise, ils n'ont plus les fonds pour lancer de nouvelles publications. Et cela a des répercussions sur les auteurs. » Contrairement à la librairie qui a su se mobiliser dès le début de la pandémie, le monde de l'édition est resté bien discret. « L'édition indépendante ne s'en est pas bien sortie pendant la crise, regrette Léonor de Nussac. Le SNE (Syndicat national de l'édition) n'a pas été assez actif, il ne s'est pas mobilisé comme le SLF (Syndicat de la librairie française). Dans le contexte de sortie de crise, il y a eu très peu de dispositifs en direction de l'édition. Les auteurs et les éditeurs n'ont pas été aidés en priorité pendant cette crise. Est-ce qu'il y a un non-dit ? Certains penseraient-ils qu'ils sont trop nombreux et que ce ne serait pas plus mal s'il y en avait un peu moins ? »

Initiative

Le Mois du livre en Bretagne

Du 12 février au 13 mars 2022, des librairies, bibliothèques et manifestations littéraires, en partenariat avec d'autres acteurs du territoire, ont organisé des temps de partage entre le public et les auteurs et éditeurs bretons. Une manifestation portée par Livre et lecture en Bretagne, sur l'initiative de son comité consultatif, qui regroupe les professionnels du livre de la région, façon de renforcer les logiques interprofessionnelles.

> En savoir plus, sur le site du Mois du livre en Bretagne

● ● ● ● Garantir la diversité éditoriale

Pourtant, les maisons d'édition indépendantes représentent un maillon essentiel pour garantir la diversité éditoriale, la créativité, l'ouverture sur des esthétiques nouvelles, la publication d'œuvres exigeantes qui enrichissent cette bibliodiversité, si souvent évoquée mais si mal défendue. En ces temps où la concentration est la règle dans le monde de l'édition, la fusion Hachette-Editis aggravant encore la situation, il est vital de préserver l'économie de ces petits éditeurs qui poursuivent inlassablement leur mission indispensable pour la liberté de pensée du citoyen.

● ● ● ● Des Assises nationales de l'édition indépendante

« Portées par la Fédération nationale de l'édition indépendante, créée en mai 2021, comprenant Éditeurs du Sud et Jedi Sud, et en partenariat avec l'Agence, les premières Assises nationales de l'édition indépendante seront organisées les 2 et 3 février 2023 à Aix-en-Provence, annonce Léonor de Nussac. À cette occasion, deux études seront menées, et de nombreuses tables rondes permettront de mieux définir et cerner la place des indépendants au sein de l'écosystème du livre. »

Initiative

Surfez sur la vague de l'édition !

Normandie Livre & Lecture a proposé en juin 2021 plusieurs opérations de promotion de l'édition régionale. Avec « Les éditeurs normands jettent l'encre dans votre librairie », 35 éditeurs ont été mis à l'honneur dans les vitrines de 20 librairies pendant un mois, et un marché de l'édition a regroupé 17 maisons d'édition à Rouen. Prochain rendez-vous les 25 et 26 juin 2022, à l'âtre Saint-Maclou à Rouen, pour un nouveau marché de l'édition indépendante.

> En savoir plus, sur le site de Normandie Livre & Lecture

● ● ● ● Retrouver le contact avec le public

Les éditeurs indépendants ont été fortement pénalisés par les multiples annulations de festivals et salons du livre, qui sont pour eux des lieux privilégiés pour aller à la rencontre des publics... et vendre des livres. « L'édition indépendante est en carence de contact avec son public, constate François Annycke. La priorité pour nous, c'est de faire connaître ces éditeurs, en proposant par exemple que les grands salons régionaux accueillent plus largement des éditeurs des autres régions. » En s'appuyant sur le réseau des agences régionales du livre fédérées par la Fill, les échanges sont nombreux entre les régions. « Nous cherchons à créer les conditions d'une surdiffusion croisée, en nous rapprochant des régions Normandie et Grand Est, avec des résidences d'auteurs croisées, l'invitation d'éditeurs dans les autres régions, des actions collectives contre l'illettrisme, etc. »

Initiative

Circuit court

La Quinzaine du livre en Pays de la Loire, un dispositif événementiel piloté par Mobilis, le pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire, ce sont 32 rencontres dans les librairies et médiathèques de la région en juin 2021, pour découvrir les maisons d'édition, les auteurs et les autrices qui font la diversité éditoriale.

> En savoir plus, sur le site de Mobilis

● ● ● ● Faire route avec une caravane littéraire

Les associations d'éditeurs en région ont également un rôle à jouer, comme a pu l'expérimenter François Annycke : « Nous nous sommes associés à l'Ornicar, Objet roulant non identifié porté et customisé par l'association des éditeurs des Hauts-de-France, et qui balade près de 600 ouvrages tirés des catalogues des éditeurs régionaux sur les marchés, devant les châteaux, sur le bord de mer, proposant des animations, accueils d'auteurs et autres festivités. »

LA VIE RÉVÉE DE LIBRAIRE

Le fort taux de créations de librairies en région depuis deux ans, souvent des librairies-café, parfois portées par des néophytes, montre la fascination exercée par ce métier du livre.

Un engouement encore renforcé par les mouvements de solidarité qui ont accompagné la librairie pendant la crise sanitaire.

Analyse issue d'entretiens menés avec Floriane Caprioli, chargée de mission économie du livre - secteur librairie, Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, et Marie-Cécile Grimault, chargée de l'économie du livre, Livre et lecture en Bretagne

Si la tendance était déjà observable avant la pandémie, il n'y a jamais eu autant de créations de librairies que ces deux dernières années. La crise sanitaire semble avoir eu un effet incubateur sur les porteurs de projets, comme l'a observé Marie-Cécile Grimault : « Ils ont profité du confinement pour réfléchir à ce qu'ils voulaient faire, ou pour accélérer un projet de création de librairie qui devait voir le jour plus tard. » La très bonne reprise du commerce du livre après les périodes de confinement, la librairie devenue commerce essentiel, ont également créé un contexte favorable. « En Bretagne, nous avons eu 15 créations de librairies en 2021 (et 4 disparitions), 7 créations en 2020 et 7 également en 2019 (dans une région qui compte environ 170 librairies). Les créations se font plutôt dans les bourgs de moins de 5 000 habitants ; les librairies spécialisées s'ouvrent dans des grandes villes, comme Concarneau ou Vannes. »

● ● ● ● Relation au territoire et qualité de vie

Est-ce un effet de la crise ? Une sensibilité plus forte à la qualité de vie et à la relation au territoire marque les nouveaux projets. « Le souhait de participer à une dynamique locale, sur un territoire qui a été bien identifié, est souvent présent dans les projets de librairies, constate Marie-Cécile Grimault, avec une très bonne connaissance du terrain pour certains (étude de marché, diagnostic de territoire, etc.). D'autres viennent de l'extérieur, après avoir repéré une zone blanche favorable à une création. »

● ● ● ● Librairie-café, double activité

Symbole d'une nouvelle relation au territoire : la librairie-café. Ce concept bien implanté en Bretagne est de plus en plus présent dans les autres régions, la double activité devant permettre une implantation dans des bassins de population plus restreints, comme a pu l'observer Floriane Caprioli en Bourgogne-Franche-Comté : « Nous avons eu deux créations de librairies-café au cours des derniers mois. C'est assez nouveau dans la région, avec des profils différents, essentiellement des reconversions, des gens qui ont entre 40 et 50 ans, ayant souvent une bonne assise financière. » Ces librairies demandent un suivi attentif de la part des agences régionales du livre afin de permettre aux néo-libraires de compléter leur formation et de maîtriser leur assortiment, dans le but notamment que ces nouveaux points de vente trouvent rapidement leur place et participent à renforcer le maillage territorial des librairies indépendantes.

● ● ● ● Les librairies coopératives en vogue

La dimension sociale est importante pour cette nouvelle génération de libraires. Ils adoptent une démarche plus collective, jusque dans la structuration de leurs établissements. « Nous comptons en Bretagne une première librairie coopérative constituée en SCOP, et deux en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), constate Marie-Cécile Grimault. La librairie Albertine à Concarneau, qui s'est agrandie, envisage de se transformer en coopérative, et d'autres projets de SCOP sont en gestation. »

● ● ● ● Le métier de libraire

«La moitié des porteurs de projet connaissent le métier de libraire, pour avoir été salarié, note Marie-Cécile Grimault. Une autre moitié est constituée de personnes en reconversion, qui sont passées par l'École de la librairie (deux semaines de formation et des stages). Mais en général ils ont déjà une bonne expérience professionnelle, un bagage en gestion d'entreprise, ou une bonne connaissance du monde de la culture.» Cependant il y a aussi des rêveurs, comme a pu le constater Floriane Caprioli : « Nous voyons parfois venir des gens qui idéalisent le métier de libraire, ne mesurent pas forcément l'importance d'une formation sérieuse en amont, veulent à tout prix acheter un commerce. Comment leur faire comprendre que libraire, c'est un métier ? Les porteurs de projets en reconversion ne se rendent pas toujours compte de l'exigence physique et des spécificités du métier de libraire. Afin qu'ils prennent pleinement la mesure des différentes facettes du métier, l'agence les encourage vivement à suivre une formation et à effectuer des stages chez les confrères. »

Initiative

Jeunes en librairie

Ce programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) en direction des collégiens et lycéens de toutes filières leur permet de rencontrer un libraire, de se familiariser avec les métiers de la chaîne du livre et de bénéficier d'un crédit pour acheter des ouvrages dans la librairie. Cette opération expérimentée en Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine a été déployée à l'échelle nationale, dans le cadre du plan de relance pour le livre. Lancée par les ministères de l'Éducation et de la Culture et pilotée par les agences régionales du livre ou les associations de libraires, elle vise à amener une nouvelle génération de lecteurs dans les librairies, et aller vers une consommation plus responsable et locale.

> En savoir plus, sur le site du ministère de l'Éducation

● ● ● ● Accueil et accompagnement : le rôle essentiel des SRL

Les agences régionales du livre jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets. «Livre et lecture en Bretagne propose un suivi individuel sur les projets de création de librairie, explique Marie-Cécile Grimault, sur le choix du territoire d'implantation, sur les dispositifs d'aides économiques, avec un rendez-vous tous les deux ou trois mois. Nous les encourageons à se présenter aux libraires déjà ancrés sur le territoire, pour qu'ils soient identifiés par les confrères du réseau.» Le rythme de création de librairies semble ralentir en 2022, les opportunités et zones blanches se faisant plus rares. «Certains candidats créateurs de librairies imaginent qu'on peut ouvrir une librairie dans chaque bourg, comme il y a une boulangerie dans chaque bourg, s'étonne Marie-Cécile Grimault. Mais quand il y a dans l'environnement immédiat deux librairies à moins de 10 minutes, le projet n'est pas viable. »

Priorité à la professionnalisation des acteurs du livre

La crise sanitaire et ses multiples situations d'urgence ont souligné le besoin de formation et de professionnalisation des métiers du livre et de la lecture.

Extraits d'entretiens menés avec Marion Clamens, directrice de l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté, et Cécile Jodlowski-Perra, codirectrice d'Occitanie Livre & Lecture

CJP : « Les bibliothèques, du fait de la pandémie, ont vu leurs cycles de formation initiale et continue fortement perturbés. Dans les treize bibliothèques départementales de la région Occitanie ont eu lieu des formations de formateur, afin de maîtriser les techniques d'animation à distance et de visioconférence. Le but était d'adapter la formation initiale de bibliothécaire au format hybride. Les ordres de mission étant de plus en plus difficiles à obtenir, et la charge de travail de plus en plus lourde pour les bibliothécaires, le format hybride pour les formations et les réunions professionnelles semble avoir de l'avenir. »

Une logique d'offre

MC : « La crise sanitaire, mais aussi la fusion des régions, a mis en lumière un déficit en formation des acteurs du livre. Mais la Bourgogne-Franche-Comté, région la moins densément peuplée, accueille un nombre d'acteurs du livre proportionnel à cette faible densité (90 librairies, 60 éditeurs, 200 auteurs...), dispersés sur un vaste territoire, et il est souvent difficile d'avoir un nombre suffisant de participants pour monter une formation, particulièrement avec les libraires. En plus de nous appuyer sur la remontée des besoins, il nous faut absolument continuer à travailler la logique de l'offre, avec le souhait qu'elle fasse naître de nouveaux usages. »

Répondre à des problématiques liées à la crise

CJP : « Pendant la crise, nous avons travaillé à une offre structurée de formations, de professionnalisation, pour répondre à de nombreuses demandes, notamment des éditeurs et des libraires, liées aux problématiques spécifiques rencontrées pendant la crise sanitaire : transmettre sa librairie, gérer son stock... pour la librairie ; céder ses droits audiovisuels, vendre en ligne... pour les éditeurs. Des formations de deux jours en moyenne. Nous repérons le besoin, faisons appel à un organisme de formation et assurons la logistique. »

Professionaliser les auteurs... et les diffuseurs

MC : « Nous proposons régulièrement des formations sur la rémunération des auteurs : savoir si et comment on doit précompter et payer ses charges et cotisations auprès de l'Urssaf... Les diffuseurs (manifestations littéraires, structures culturelles, établissements scolaires, bibliothèques, etc. qui emploient des auteurs) demandent de plus en plus souvent une facture, et sont moins prêts à précompter les auteurs. Ceci rend le numéro de SIRET quasiment obligatoire pour les auteurs qui pratiquent des activités annexes. Comment s'y prendre ? Nous mettons régulièrement en place des ateliers pratiques, auxquels s'inscrivent même des auteurs très aguerris. Et pour parvenir à une réelle professionnalisation de la relation entre auteurs et diffuseurs, nous tâchons aussi de former ces derniers. Nous avons par ailleurs en projet des formations sur les activités annexes pour les auteurs. »

Rédaction :

Laurent
Delabougliose
L'Art du commun

Coordination
éditoriale :

Fill

Conception
graphique
et mise en page :

Philippe Laborde

Retrouvez les actes I et II de la *Chronique d'une crise*, ainsi que les ressources qui y sont liées, sur fill-livrelecture.org